

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 23 (1935)

Heft: 454

Artikel: Au B.I.T. : le droit au travail de la femme

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261969>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le travail des Commissions

(Suite)

Commission de la Paix et de la Société des Nations

L'une des plus actives des Commissions de l'Alliance, cette Commission de la Paix, présidée avec savoir-faire et compétence par Miss Joséphine Schain (Etats-Unis) a été aussi une de celles dont les travaux ont été les plus suivis. C'est que la question de la paix tient au cœur de toutes les femmes, et que celles qui ne dominent pas encore des problèmes d'ordre essentiellement féministe comme celui de la nationalité de la femme ou de l'égalité des droits, vont d'instinct à l'œuvre de la paix. « Je suis mère, et comment une mère peut-elle ne pas s'intéresser à la paix?... » me disait en retirant sa carte de congressiste l'une des ravissantes déléguées de l'Iran, qui reconnaissait d'autre part elle-même avec tant de bonne grâce que son nom était si terriblement difficile à prononcer et à orthographier qu'elle ne m'en voudra pas, si ces lignes lui tombent sous les yeux, de ne pas l'écrire ici!... Et les étudiants et étudiantes, venus en groupe malheureusement trop tard pour assister à une séance plénière du Congrès, n'hésitèrent pas, quand on leur offrit de les introduire exceptionnellement à une séance privée de Commission, à choisir tous la Commission de la Paix! Ceci est d'autant plus intéressant que la nouvelle Turquie ne cache nullement son désir d'être un Etat fort, qui, pour se faire respecter, doit pouvoir traiter d'égal à égal avec les autres puissances, et qu'au moment de notre arrivée à Istanbul, un mouvement se dessinait nettement dans certains milieux en faveur de la militarisation des femmes, conséquence directe de la reconnaissance de leurs droits à égalité avec les hommes!

Cette Commission tint au cours du Congrès trois réunions, quatre même, puisque, selon une entente avec le Conseil International des Femmes, une séance commune de cette Commission de chacune des deux organisations a toujours lieu à chaque Congrès: preuve de possibilité de coopération. La place nous fait malheureusement totalement défaut pour résumer ici les rapports très documentés présentés à ces séances, ou les discours prononcés; il faut nous borner à publier le texte de la longue résolution préparée par cette Commission, et adoptée à l'unanimité par le Congrès en séance plénière. Ceci, parce que cette résolution nous paraît significative des différentes mentalités qui se sont manifestées, simplement sentimentales pour les unes, politiques, techniques même et largement internationales pour les autres, chacune trouvant ainsi l'écho de ses propres pensées dans ce résumé final du travail de toute une section du Congrès.

1.

Nous femmes, représentant des millions de femmes, organisées en quarante Associations nationales de l'Orient à l'Occident,

Nous désirons, avant de nous séparer, affirmer notre complète solidarité et notre volonté plus ferme que jamais de mettre au service de l'amitié et de la paix la force de nos organisations.

Vingt années seulement nous séparent de la plus horrible des guerres, et déjà beaucoup de

1 Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

et nos robes à cent sous le mètre, on nous prend pour des « poultes de luxe ».

... Ce que nous voulons, surtout, c'est de ne plus travailler aux pièces. Avec ce système, si une cliente manque ses essayages, ce qui arrive tous les jours, on ne touche pas d'argent, car on doit attendre que la robe soit livrée pour être payée.

Nous ne voulons plus de baisse de salaires. Est-ce que la vie baisse et sur quoi se base-t-on pour nous imposer un tarif inférieur?...

— Ce que nous gagnons? Une moyenne de cent cinquante francs par semaine, sans compter les mauvaises semaines, les chômages fréquents. Croyez-vous qu'on puisse vivre avec un pareil salaire? Et on veut encore nous diminuer! Nous ne sommes que de pauvres femmes, mais nous donnerons la leçon aux hommes et nous ne reprendrons le travail que si on entend notre voix.

... Et nous en profitons pour réclamer la fin de tous les abus. Nous demandons que nos apprenties ne soient pas obligées de balayer les ateliers, et chercher des chiffons dans les poubelles et de cirer les souliers de la « première ». Elles sont venues pour apprendre la couture, pas? et non pour faire des cirer-bottes. Nous voulons qu'on nous installe des réfectoires propres, car nous ne sommes pas des chiens et nous avons notre dignité. Dans le nôtre, on voit courir des souris pendant qu'on mange... Est-ce que cela devrait être permis?

« Voyez-vous, nous en avons assez d'être payées avec des sous ou des « boniments » qui font bien dans les journaux. Nous voulons du pain et une vie honnête. »

Mado a repris sa faction de gréviste avec gra-



Au B. I. T.

Le droit au travail de la femme

Nos lecteurs ont pu prendre connaissance, dans notre dernier numéro, du texte de la pétition en faveur du droit au travail de la femme, adoptée à l'unanimité par le Congrès d'Istanbul, et recommandée par lui à la signature d'autres organisations féminines. Cette pétition répondait, on s'en souvient, à la demande de la Fédération des syndicats chrétiens-sociaux de limiter le travail de la femme mariée, et d'interdire le remplacement du travail masculin par du travail féminin, ceci comme remède au chômage de la jeunesse.

Cette pétition a rencontré grand succès dans les milieux féminins professionnels et féministes les plus divers, si bien qu'à la date de l'ouverture de la Conférence, plus de quarante organisations, les unes internationales, les autres nationales, représentant en tout cas dix-sept pays, l'avaient signée, et que, durant toute la semaine, d'autres signatures encore sont arrivées. De leur côté, la Fédération internationale des femmes dans les professions, la Fédération internationale des femmes universitaires, et l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles avaient préparé des pétitions de même inspiration, réclamant les mêmes mesures pour les deux sexes au nom de leurs jeunes membres, également atteints par le chômage et que semblaient complètement ignorer la pétition des syndicats chrétiens sociaux. Aussi, lors de la manifestation organisée auprès de la Conférence le 5 juin dernier, au cours de laquelle des délégations de nombreuses organisations de jeunes travailleurs de toutes tendances remi-

rent des pétitions au Bureau de la Conférence, après des discours parfois émouvants (mais dans lesquels, à l'exception de ceux des étudiants, il ne fut jamais question du chômage dont souffre pourtant aussi la jeunesse féminine!), la voix des organisations féminines fut aussi entendue: en de brefs discours, Miss Heneker (Canada) pour la Fédération des femmes professionnelles, M^{lle} Arnold (Suisse) pour les femmes universitaires, Miss Niven (Etats-Unis) pour les Unions chrétiennes, et surtout M^{lle} Hesselgren (Suède), déléguée à la Conférence, qui introduisit la délégation féminine et rappela la pétition des Sociétés féministes lancée par l'Alliance Internationale, justifiait en termes excellents notre point de vue et nos principes. Malheureusement, dans cette manifestation comme dans la vie, les hommes avaient pris la part du lion! et les discours masculins avaient été si longs, que la plupart des délégués s'étaient lassés et étaient partis quand vint le tour des femmes de plaider leur cause! Et puis, si la manifestation devait avoir une influence du point de vue « spectaculaire », comme disent les Américains, il faut bien reconnaître que, à côté de tous ces jeunes travailleurs arrivant en cortège, chantant en chœur, vêtus de chemises vertes ou blanches, munis d'insignes divers, bannières de toutes couleurs au vent, nos quelques représentantes, sans uniforme, sans costume spécial, sans drapeau... n'avaient pas la part belle, et il aurait fallu un déploiement au moins égal de jeunes chômeuses réclamant pour elles les mêmes mesures que pour les jeunes gens, et revendiquant leur droit à du travail tout comme eux...

Heureusement que les membres de la Conférence sont tous trop au courant du problème du chômage pour que des manifestations extérieures influent uniquement sur leurs décisions! et nous avons bon espoir que la justice et la justesse des arguments avancés par les femmes, et en faveur desquels le

1 Parmi les Associations ayant signé cette pétition, signalons chez nous l'Association suisse pour le Suffrage, l'Union suisse des Institutrices, et la Fédération suisse des Sociétés d'emp-

gouvernements agissent et s'organisent comme s'ils avaient tout oublié:

Et les millions d'hommes tombés dans l'espérance que semblable terreur ne pourrait plus se renouveler;

Et la douleur des familles éprouvées;

Et la peine des mères pour élever ces enfants qui ont aujourd'hui vingt ans, et qui déjà s'approprient à une lutte dont le monde ne se relèverait pas.

Avant de retourner chacune dans nos foyers, ces foyers que nous voulons préserver de la tempête et de la ruine, nous adressons d'Istanbul, aux confins de deux continents, un appel solennel aux peuples pour qu'ils tentent de sauver, pendant qu'il en est temps encore, la Paix menacée;

Qu'ils exigent des gouvernements, leurs représentants responsables, le respect scrupuleux dans l'esprit et dans la lettre, des pactes qui excluent la guerre comme moyen de régler les conflits, le règlement des litiges dans un esprit de justice internationale et de respect du droit des peu-

ples, le renforcement des organismes de paix et l'étroite collaboration de tous les peuples dans l'intérêt de la patrie et de l'humanité.

Mères, femmes de tous les pays, joignez-vous à nous pour l'organisation intelligente d'un monde libéré des horreurs de la guerre.

La doctrine de la sécurité collective doit être acceptée en théorie et en fait comme la seule base de l'organisation de la paix du monde.

Depuis que le monde s'est si rapidement développé en une unité financière et économique, il est devenu nécessaire que la doctrine de la souveraineté nationale s'adapte à une telle organisation internationale.

Cette sécurité collective doit être basée sur la reconnaissance des droits fondamentaux des nations dans un esprit de responsabilité mutuelle en général; sur des garanties régionales définies; sur l'acceptation de l'arbitrage et le règlement des différends par des moyens pacifiques; sur le refus d'aide à l'agresseur et sur l'assistance diplomatique, financière, économique ou militaire à la victime de l'agression.

Nous en appelons aux Gouvernements pour qu'ils insistent sur le règlement des conflits par la Cour de justice et les Cours d'arbitrage internationales.

Nous faisons appel aux femmes de tous les pays pour qu'elles usent de leur pouvoir politique et de leur influence sociale en vue de l'établissement de ce système collectif.

Nous réaffirmons notre foi inaltérable dans la S. d. N., dont nous voulons accroître l'autorité et l'action en agissant sur nos gouvernements. Les échecs apparents de la S. d. N. sont dus à la réputation de certains gouvernements d'user loyalement de cet organisme.

Nous réaffirmons notre conviction d'une ré-

pérémis bien avant sa naissance. Chose curieuse, c'est à lui qu'on décoche aujourd'hui, en les retournant, les marquoises apostrophes naguère réservées aux femmes:

— Au biberon, l'amateur!

— Va-t'en trouver ta nourriture, le môme!

Et lorsque, dans une péroraison enflammée, elle rappelle que si les femmes ont su se battre dans toutes les révolutions pour la défense des libertés républicaines, elles sont avant tout et surtout les ennemies de la guerre et des massacres, les applaudissements éclatent et crépissent: — C'est une femme qui sait ce qu'elle veut! disait en hochant la tête un vieil ouvrier à casquette.

Oui, le sérieux avec lequel on accueille les candidatures féminines, voilà le fait nouveau, voilà bien la preuve évidente que l'opinion publique est faite et que son adhésion a devancé la loi que ne peut longtemps tarder.

B. I. T. lui-même a nettement pris position, l'emporteront sur des requêtes, qui, on ne peut assez le répéter, ne font que déplacer le chômage en privant les unes de travail pour le donner aux autres. C'est ce que nous allons voir dans la suite des travaux de la Conférence.

E. Gd.

Les femmes membres de délégations à la Conférence Internationale du Travail

A la première liste que nous avons publiée dans notre précédent numéro, nous pouvons encore ajouter les noms suivants:

EMPIRE BRITANNIQUE: Miss Fanny Taylor, chef adjointe à l'inspection du travail, conseillère technique gouvernementale.

Id.: Miss Ann Loughlin, membre du Conseil des syndicats, conseillère technique ouvrière.

DANEMARK: M^{me} Gloerfelt-Tarp, inspectrice du travail, conseillère technique gouvernementale.

FRANCE: M^{me} Paitre, inspectrice du travail, conseillère technique gouvernementale.

NOUVELLE ZÉLANDE: Mrs. Paterson, directrice du Service d'hygiène scolaire, déléguée gouvernementale.

PAYS-BAS: M^{lle} J. Stemberg, directrice au Ministère des Affaires sociales, conseillère technique gouvernementale.

TCHÉCOSLOVAQUIE: M^{lle} le Dr. Skopova, conseillère technique ouvrière.

D'autre part, le gouvernement roumain ayant annoncé que M^{me} Romniciano ne faisait pas partie de sa délégation, le nombre des femmes membres de délégations est donc de 17, représentant 14 pays. Quatre femmes sont déléguées en titre (Etats-Unis, Suède, Norvège, Nouvelle-Zélande). Et la Commission chargée d'étudier l'interdiction de l'emploi des femmes dans les mines est présidée par une femme: M^{lle} Stemberg, et c'est une femme: Begum Shah Navaz, qui a été nommée rapporteur.

duction massive des armements, le contrôle international de la fabrication et du trafic des armes, le contrôle international de l'aviation civile renforceraient puissamment ce système collectif.

Nous protestons contre la tendance croissante à la militarisation des systèmes d'éducation.

Nous réaffirmons notre foi dans la valeur du désarmement moral et insistons pour que l'éducation des jeunes générations soit faite dans un esprit de compréhension entre les races, les nations et les classes.

2.

Le Congrès fait appel à ses auxiliaires pour mener, si possible avec les concours d'autres organisations, une campagne dans chaque pays pour rendre publiques, par la voie de meetings et de la presse, les importantes déclarations et conclusions du Comité de la Conférence pour le Désarmement sur le contrôle de la fabrication et du commerce des armes, et pour entreprendre auprès de leurs gouvernements respectifs des démarches pour l'adoption de celles-ci sans délai.

3.

Le Congrès fait appel à l'Assemblée de la S. d. N. pour adopter la Convention sur le désarmement moral de la Conférence du Désarmement, sans attendre l'adoption d'une Convention de désarmement général. L'Organisation pour la coopération intellectuelle a beaucoup fait dans le domaine du désarmement moral, et nous faisons appel aux femmes de tous les pays pour qu'elles coopèrent avec cette Organisation, en premier lieu en examinant les livres scolaires de leurs pays et en chargeant leurs gouvernements d'éliminer les phrases qui montrent de l'animosité envers une autre nation; et en second lieu, en encourageant la propagation de la paix par radio et cinéma.

4.

Le Congrès exprime sa profonde reconnaissance pour le travail du Comité de Désarmement créé par les Associations féminines internationales et assure ce Comité de la coopération active et constante de l'Alliance et de ses Sociétés affiliées.

* * *

De plus, un grand meeting public fut organisé à l'Université d'Istanbul, qui réunit une foule telle que quelques-unes d'entre nous pensèrent à prendre mal. Foule populaire surtout, masculine en bonne part, qui écouta religieusement les très nombreuses oratrices se succédant à la tribune pendant plusieurs heures. Mrs. Catt, empêchée au dernier moment par l'état de sa santé d'aller à Istanbul comme on l'avait si joyeusement espéré, et Mrs. Roosevelt, la femme du Président des Etats-Unis, avaient envoyé d'as-